

CULTURE

ET RECHERCHE

Ministère de la Culture et de la Communication. Conseil de la recherche. Supplément de la Lettre d'information paraissant cinq fois par an.

C A L E N D R I E R

RENCONTRES

13/15 OCTOBRE 1988

Graphiti, à Montpellier. Deuxièmes journées de l'image vidéographique. Cette manifestation comprend un colloque professionnel de deux jours axé sur la vidéographie ou vidéotex graphique. Une journée « grand public » proposera des ateliers de démonstration et une conférence-débat. **Renseignements**: Mediagence RP, 34, bd du Jeu de Paume, 34000 Montpellier. Tél.: 67.92.09.99.

14 OCTOBRE 1988

L'archéologie et l'aménagement du territoire, à Louvain-la-Neuve. Colloque organisé à l'initiative du Groupe interuniversitaire francophone de la recherche archéologique, le Fonds national de la recherche scientifique, le Service archéologique de sauvetage du ministère de la Communauté française, le Centre de recherches d'archéologie nationale de l'Université catholique de Louvain. **Renseignements**: Centre de recherches d'archéologie nationale, Collège Érasme, place Pascal I, B 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique). Tél.: 010.47.48.81.

19/21 OCTOBRE 1988

Imagerie électronique, au Parc des expositions, Porte de Versailles. Troisième salon des systèmes de gestion électronique de documents dans l'entreprise. Onze conférences sont organisées sur les vidéodisques, D.O.N., sur des études comparatives de systèmes d'archivage électronique et de bureautique intégrée. **Renseignements**: CAT et M, 30, rue des Petites Écuries, 75010 Paris. Tél.: 48.24.22.61.

3/5 NOVEMBRE 1988

Premières journées franco-espagnoles sur le patrimoine, à Toulouse/Blagnac. Ces journées sont organisées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées avec le concours de l'Institut France-Espagne en collaboration avec les D.R.A.C. d'Aquitaine et de Languedoc-Roussillon et les Communautés Autonomes de Catalogne, d'Aragon, de Navarre et du Pays-Basque. **Renseignements**: D.R.A.C. de Midi-Pyrénées, Michel Kneubühler, 56, rue de Taur, 31069 Toulouse cedex. Tél.: 61.23.20.39.

16/18 NOVEMBRE 1988

Patrimoine et modernité. Valorisation du patrimoine historique et interventions contemporaines, au Palais des Papes d'Avignon. Quatrième colloque organisé dans le cadre des rencontres internationales pour la protection du patrimoine culturel. **Renseignements**: RMG/Patrimoine, Nicole Leroy, BP 149, 84008 Avignon cedex. Tél.: 90.27.50.00.

17/18 NOVEMBRE 1988

Les altérations biologiques des œuvres, prévention et traitements, à Poitiers. Colloque organisé par la section française de l'I.I.C. **Renseignements**: Mme Flieder, présidente de la S.F.I.I.C., Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques, museum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-St-Hilaire, 75005 Paris. Tél.: 45.87.06.12 ou secrétariat de la S.F.I.I.C., M. Stefanaggi, Laboratoire de recherche des monuments historiques, Château de Champs-sur-Marne, 77420 Champs-sur-Marne. Tél.: 60.05.01.45.

22/24 NOVEMBRE 1988

Imagica 88, à Lyon. Ce salon de référence de l'image de synthèse et de la C.A.O. en France, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, affirme sa vocation internationale en faisant appel cette année à des spécialistes américains. **Renseignements**: Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, Jean-Pierre Franceschetti ou Évelyne Revollet, 3, place de la Bourse, 69289 Lyon cedex 02. Tél.: 78.38.10.10.

28/29 NOVEMBRE 1988

La communication. Nouveaux systèmes, nouveaux métiers: les enjeux pour demain, à l'hôtel Méridien-Montparnasse à Paris. Colloque international organisé par l'École nationale supérieure des P. et T. **Renseignements**: Délégation de la poste pour la région Ile-de-France, Mission III, 2, rue St-Romain, 75006 Paris. Tél.: 45.49.13.60.

FORMATION

EXPO-MEDIA

Expo-Media propose pour la rentrée 1988 et l'année 1989, des stages de formation consacrés à l'exposition.

— *Concevoir et réaliser une exposition*

Dates: 12-16 décembre 1988 ou 5-9 juin 1989.

Nature: sensibiliser à la pratique du média

— *L'exposition légère et son itinérance*

Dates: 17-21 avril 1989.

Nature du stage: problèmes spécifiques à la réalisation et à l'utilisation d'une exposition itinérante.

— *Valoriser le patrimoine, monuments historiques et fouilles archéologiques*

Dates: 22-26 mai 1989

Nature du stage: sensibilisation à la communication du patrimoine.

La durée de ces stages est de cinq jours mais pour des catégories de public spécifique et à la demande d'une institution, un stage peut être ramené à une durée de trois jours et ne comporte alors que la dimension théorique et informative sans activités pratiques en ateliers

— *Évaluer l'exposition*

Dates: 5-7 décembre 1988.

Nature du stage: les divers modes d'évaluation et les critères de choix.

Des journées de formation sont également organisées sur les thèmes suivants: éclairage et mobilier, 9-10 février 1989; les droits d'auteur, 26-27 avril 1989; transports et assurances, 19 mai 1989; l'écrit dans l'exposition: organisme et typographie, 15-16 juin 1989.

Renseignements: Expo-Media, 108-110, rue Saint Maur, 75011 Paris. Tél.: 45.38.90.68 et 43.48.49.00.

Audiovisuel et communication

Le service Audiovisuel de l'Université d'Aix-Marseille II (S.U.A.V.) propose un programme de formation, composé de deux modules: l'étude de la communication dans les médias par une approche théorique de la communication et l'examen de l'image fixe, de la photographie et du diaporama; l'image électronique, la télématique, la prospective. Cette formation de 500 heures se déroule sur 16 semaines et est clôturée par la délivrance d'un certificat de stages. Par ailleurs, le S.U.A.V. propose une série de stages de durée et de niveau différent en fonction des demandes, et qui s'adressent à tous publics.

Renseignements: S.U.A.V., Université Aix-Marseille II, av Gaston-Berger, IUT-TC, 13000 Aix-en-Provence. Tél.: 42.27.89.15.

Perfectionnement à la pratique de l'édition

La Mission de la recherche et de la technologie, le Bureau de la formation continue et l'Institut du patrimoine proposent un stage de perfectionnement à la pratique de l'édition. Ce stage est animé par l'ASFORED, structure de formation permanente dépendant du Syndicat national de l'édition, et l'École nationale supérieure des arts décoratifs.

Public: agents du ministère chargé de la Culture exerçant déjà une activité éditoriale, notamment dans le domaine de la recherche. Dans la mesure des places disponibles, cette formation pourra être ouverte à des agents du C.N.R.S. et des collectivités locales travaillant en liaison avec le ministère.

Contenu de la formation: deux cycles de formation à la fonction éditoriale, de trois modules chacun, sont proposés: 1) conception, réalisation, fabrication de documents (3 jours); 2) informatique éditoriale (3 jours); 3) édition et commercialisation (3 jours); 4) maquette et mise en page (2 jours).

Dates:

1) 1^{er} cycle: 17-19 octobre 1988
2^e cycle: 30 novembre,
1-2 décembre 1988.

2) 1^{er} cycle: 23-25 novembre 1988
2^e cycle: 11-13 janvier 1989

3) 1^{er} cycle: 14-16 décembre 1988
2^e cycle: 13-15 février 1989

4) 2 jours du mois de décembre 1988

Dates limites d'inscription: 1^{er} cycle: 4 octobre 1988; 2^e cycle: 16 novembre 1988.

Renseignements: Bureau de la formation continue, Sylvie Baron, 4, rue de la Banque, 75002 Paris. Tél.: 40.15.87.00; Mission de la recherche et de la technologie, Monique Rousselle, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél.: 42.33.99.84, poste 422.

EXPOSITIONS

7 JUIN/28 NOVEMBRE 1988

Le trésor de Rethel, au Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-

Laye. Cette exposition présente un ensemble d'orfèvrerie gallo-romaine étudiée au Laboratoire de recherche des musées de France, avant sa restauration par le Laboratoire de restauration du musée des Antiquités nationales, le Laboratoire d'archéologie des métaux de Nancy-Jarville et les ateliers du Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence. Musée des antiquités nationales, Château de Saint-Germain-en-Laye, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél.: 34.51.53.65. Horaires: 9 h 45 à 12 h et 13 h à 17 h 15, tous les jours sauf le mardi. Un petit journal de quatre pages est disponible.

15 SEPTEMBRE/15 OCTOBRE 1988

Archéologie et travaux routiers: une ferme gauloise sur la déviation de Dinan, à la mairie de Plouher-sur-Rance, 22490 Plouher-sur-Rance. Tél.: 96.86.91.23. Cette exposition illustre les rapports entre archéologues et aménageurs en s'appuyant sur un exemple précis.

A C T U A L I T E S

■ ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIOLOGUES

L'Association professionnelle des sociologues a été créée à l'automne 1981. Elle s'est fixé comme objectifs « la définition de la profession de sociologue, sa promotion, sa reconnaissance et sa défense ». Elle a pour vocation de regrouper l'ensemble des sociologues, qu'ils exercent leurs activités dans les entreprises privées ou publiques, les administrations, les associations, les organismes de recherche ou les universités. Elle publie la lettre de l'APS, d'une trentaine de pages, qui informe régulièrement ses adhérents sur l'actualité de la profession, la recherche et la formation en sociologie: appels d'offres, colloques, séminaires, parutions de livres et de revues, sommaires des revues, et propose régulièrement des interviews de personnalités (Georges Balandier, Bernard Cathelat, Renaud Sainsalieu).

L'association a participé à l'élaboration de l'annuaire de la sociologie française — 1 700 noms sont recensés — à paraître à la Documentation française. Elle contribue également à l'information sur les débouchés professionnels de la sociologie: elle a ainsi réalisé, en 1983, une enquête sur l'état de la profession qui a donné lieu à l'ouvrage intitulé: « le Métier du sociologue » par Doris Bensimon (APS, 1984, 116 p., 110 F). Enfin, l'APS participe, aux côtés de l'Association Bernard Grégory et du Laboratoire de sociologie du changement des institutions (LSCI-IRESCO), à la gestion de la Bourse de l'emploi des sociologues.

Renseignements: Association professionnelle des sociologues, 52, rue Jacob, 75006 Paris. Tél.: 42.61.19.52.

■ OBSERVATOIRE JURIDIQUE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Un observatoire juridique des technologies de l'information vient d'être créé par décret (n° 88-189) du 26 février 1988. Cet organisme interministériel est chargé de conseiller les administrations sur les questions juridiques posées par le développement des technologies de l'information: informatique, télématique, archivage électronique... Il a pour mission de répondre aux demandes des administrations portant sur tout problème juridique relatif à ces technologies; d'identifier les difficultés juridiques suscitées par leur développement et de proposer aux pouvoirs publics toute mesure propre à y remédier; d'assister les administrations appelées à définir, à coordonner ou à soutenir la position de la France dans les négociations internationales intéressant les technologies de l'information. Présidé par M. Paul Costa, l'observatoire juridique des technologies de l'information se compose de treize membres: neuf membres désignés par l'arrêté du 11 avril 1988, représentants du Premier ministre, des ministères de la Justice, de la Culture

et de la Communication, des Affaires étrangères, de l'Industrie et des P. et T., de la Recherche, et de membres occasionnels. Cette commission se réunira cinq fois par an en séance plénière: elle constituera des groupes de travail et désignera des rapporteurs sur des études ponctuelles, chargés d'appuyer les réflexions des groupes de travail. Une première réunion s'est tenue le 19 avril, à l'issue de laquelle il a été décidé notamment de faire le point sur les problèmes posés par le téléchargement de l'annuaire électronique et sur ceux soulevés par la reproduction des logiciels à usage universitaire. Par ailleurs, l'observatoire envisage de créer une base de données destinée à tous ceux qui sont confrontés aux technologies de l'information et à sa juridiction.

Renseignements: Observatoire juridique des technologies de l'information, 56, rue de Varenne, 75006 Paris. Tél.: 42.75.83.00.

■ LE CENTRE D'ÉTUDE ET DE TRAITEMENT DES BOIS GORGÉS D'EAU

Dans le n° 11 de « Culture et Recherche », paru en juillet 1987, nous présentons le Centre d'étude et de traitement des bois gorgés d'eau (C.E.T.B.G.E.), installé à Grenoble. Dès 1989, ce Centre va évoluer vers un Atelier régional de conservation: A.R.C. Nucléart. En regroupant le C.E.T.B.G.E. et le laboratoire Nucléart du Commissariat de l'Énergie atomique (C.E.A.), l'atelier en reprend et en étend les actions: traitements de désinfection, de conservation, de restauration des collections archéologiques et ethnologiques (bois et matériaux organiques, secs et humides, pierre...), d'œuvres d'art très dégradées, pour lesquelles l'imprégnation et l'irradiation constituent l'ultime solution de sauvegarde. Cette création est issue d'une convention liant le ministère chargé de la Culture (Directions des musées de France et du patrimoine), la région Rhône-Alpes, le C.E.A., le Conseil général de l'Isère et la Ville de Grenoble, et a été inscrite au contrat État-Région.

Renseignements: C.E.T.B.G.E., Michèle Giffault, C.A.H.M.G.I., 11, montée de Chalemont, 38000 Grenoble. Tél.: 76.87.72.87.

■ ARCOME

A la suite d'une enquête auprès de deux mille organismes européens en 1985-1986, l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE) a mis en place ARCOME, base de données électroniques de la recherche européenne en communication; la notion de communication est entendue dans un sens large puisqu'elle englobe l'ensemble des activités liées à la collecte, au traitement et au transfert de l'information sous toutes

ses formes : presse, édition, informatique et bureautique, audiovisuel, télématique et télécommunications. Cette base de données, unique en son genre, recense actuellement 200 équipes de recherche en Europe, 400 chercheurs et consultants et 2 000 publications. Quotidiennement actualisée, cette base est une mine d'informations pour tous ceux qui organisent un séminaire ou mènent une enquête et cherchent des compétences ou collaborations sur un thème particulier ; elle permet également de dresser l'inventaire des travaux ou des publications existant sur un thème donné ou un dossier thématique complet qui identifie des personnes, des organismes et des publications. Ces recherches multicritères sont possibles grâce à une liste de mots clés français/anglais élaborée par l'IDATE, qui participe parallèlement au groupe de travail de l'UNESCO sur le remaniement du thésaurus sur la communication de Jean Viet. De la base ARCOME est issu le répertoire européen de la recherche en communication (dont « Culture et Recherche » a annoncé la parution dans son n° 14 de mars 1988) qui retient les 200 équipes de recherche et les 400 chercheurs et consultants. Un service de listings d'adresses est également proposé. La base de données ARCOME est accessible sur micro-serveur à l'IDATE et accessible en ligne, depuis le début de l'année sur le serveur Echo de la communauté européenne.

Renseignements : IDATE, Isabel Jimenez, Bureaux du polygone, 34000 Montpellier. Tél. : 67.65.48.48.

■ LA RECHERCHE PUBLIQUE EN 1985

Le ministère de la Recherche présente et analyse dans son rapport statistique sur « la recherche publique en 1985 »* les principales données quantitatives de l'effort de Recherche et Développement technologique (R-D) des administrations en 1985. Ces données sont obtenues grâce aux enquêtes statistiques annuelles menées auprès des administrations, par la Division analyse macroéconomique et connaissance du potentiel national de recherche-développement du Service des synthèses et de la programmation du ministère de la Recherche. Il ressort de ce rapport que les administrations publiques et privées (État, établissements d'enseignement supérieur, institutions sans but lucratif) contribuaient pour 57 % au

financement et pour 41 % à l'exécution de la recherche avec un effectif de 133 000 personnes. Précisons qu'en 1985, l'effort national de Recherche et Développement — c'est-à-dire recherche publique et industrielle confondues — mesuré en termes statistiques, s'élevait à 106,3 milliards de francs pour le financement, y compris les fonds versés à l'étranger, et à 105,9 milliards pour l'exécution des travaux de recherche à l'intérieur de nos frontières ; plus de 270 000 chercheurs, (en équivalent temps plein) dont plus de 100 000 chercheurs, participaient à l'activité de R-D. Ce document s'organise en quatre parties qui développent les thèmes de l'enquête statistique : l'effort national de R-D ; les moyens financiers de la recherche publique ; les moyens humains de la recherche publique ; les approches de la dimension régionale et de la répartition, par objectifs socio-économiques de la recherche publique.

* Paru à la Documentation française, 1988. 132 p. 60 F.

■ LIEUX ET DOMAINES DE LA RECHERCHE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent (I.H.T.P.) signale, dans son n° 32 de juin 1988, « les lieux et domaines de la recherche : les sources d'archives et de documentation au ministère de la Culture et de la Communication ». Rédigé par Dominique Jamet, chargée d'études au Département des études et de la prospective et Jean-Pierre Defrance, responsable de la mission des Archives nationales auprès du ministère chargé de la Culture, cet article de 10 pages répertorie les services centraux du ministère (Cabinet du ministre et services dépendants, directions du ministère), les établissements publics sous tutelle et les établissements culturels locaux qui ont déposé leurs archives aux Archives nationales ; il recense également les services du ministère ouverts au public, qui conservent les témoignages de la vie du ministère de la Culture, depuis sa création par André Malraux en 1959. Le bulletin de l'I.H.T.P. est disponible à l'I.H.T.P., 44, rue de l'Amiral Mouchez, 75014 Paris. Tél. : 45.80.90.46.

Renseignements : Dominique Jamet, D.E.P., 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42.33.99.84 ; Jean-Pierre Defrance, Mission des Archives de France, 3, rue de Valois, 75001 Paris. Tél. : 40.15.84.51 et 40.15.84.57.

P O L I T I Q U E D E L A R E C H E R C H E

■ CONVENTION ENTRE LE C.N.R.S. ET L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Le C.N.R.S. et l'École française d'Athènes (E.F.A.) ont signé le 1^{er} juillet 1988 à Paris, une convention aux termes de laquelle il a été décidé par les partenaires :

1. de développer, dans le domaine des sciences humaines et sociales, les recherches intéressant la Grèce et les civilisations grecques en Méditerranée orientale (Chypre et les Balkans, en particulier) ;
2. d'assurer, en ce domaine, la formation de chercheurs et la diffusion de l'information scientifique ;
3. de coordonner les recherches diverses qui associent l'E.F.A. à des unités et à des chercheurs du C.N.R.S. et de créer entre le C.N.R.S. et l'E.F.A. un cadre d'échanges durables auxquels pourront participer les organismes de recherche et d'enseignement supérieur grecs (Service archéologique, Fondation nationale de la recherche scientifique, Universités,...).

Renseignements : C.N.R.S., Françoise Tristiani, 15, quai Anatole France, 75007 Paris. Tél. : 45.55.92.25, poste 2144.

■ LES ALLOCATIONS DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le ministère de la recherche et de la technologie accorde des allocations de recherche, aides à la formation par la recherche pour la préparation d'une thèse. Le candidat à cette allocation doit posséder un DEA ou une dispense de DEA dans l'année de candidature, avoir moins de 25 ans (des dérogations sont possibles), être libéré des obligations militaires. L'allocation est attribuée pour une durée de deux ans avec toutefois la possibilité d'obtenir une troisième année, après examen de

l'état d'avancement des travaux, sous certaines conditions de domaine et de sujet de recherche.

Le ministère de la Recherche et de la Technologie répartit le nombre total des allocations de recherche : par grandes disciplines scientifiques et techniques ; par formation de troisième cycle, et le cas échéant, par laboratoire d'accueil. Cette répartition est effectuée après avis d'une commission consultative et de groupes d'experts placés auprès du Directeur de la recherche et de la technologie.

Renseignements : Ministère de la Recherche et de la Technologie, Bureau formation, bourses, allocations de recherche, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Anne-Marie Guimard. Tél. : 46.34.35.47 ; Lise David. Tél. : 46.34.36.61.

■ APPEL D'OFFRE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION

Dans le cadre de son programme de recherche 1988, la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou s'apprête à lancer une étude sur le « livre et la télévision ». Le but de cette recherche est de saisir simultanément l'audience, les formes de la présence du livre à la télévision, les conditions de la présence de la télévision dans le livre. La Bibliothèque publique d'information propose un cadrage général de l'étude et non une problématique. Il appartiendra à l'équipe de recherche de proposer un cadre théorique et des hypothèses qui permettent de rendre compte de la dynamique culturelle qui régit les sens et les évolutions des rapports entre livre et télévision.

L'appel d'offres sera clos le 15 octobre 1988.

(suite p. 6)

LE LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MUSÉES DE FRANCE

En 1991, peu avant l'Europe sans frontières, le Laboratoire de recherche des musées de France (LRMF) fêtera son soixantenaire. Sa troisième mutation au Louvre le verra réimplanté, à cette date, dans 5 000 m² construit sous les jardins du Carrousel. Pôle scientifique le plus ancien du ministère de la Culture, fondé pour étudier les peintures par des méthodes telles que la radiographie, sa mission s'étend aujourd'hui aux principales catégories d'œuvres conservées dans tous les musées.

Rôle et fonctionnement

Le LRMF développe en permanence les techniques d'examen, d'analyse et de datation indispensables à une connaissance approfondie du patrimoine muséographique. Ces moyens lui permettent de répondre à la progression continue des demandes (contrôle des achats, étude avant restauration, catalogage des collections) qui émanent, pour l'essentiel, d'un millier de musées français. Cinq cents tableaux, deux mille objets donnent ainsi matière, chaque année, à plus de dix mille analyses et trente-cinq mille radios ou photographies scientifiques réalisées par les quarante-cinq agents du laboratoire : physiciens, chimistes, informaticiens, historiens d'art, documentalistes, radiologues et photographes.

De nombreuses recherches sur programme sont conduites, à partir de ces données, sur les matériaux et les techniques de l'art. Interdisciplinaires par nature, elles sont définies et menées en concertation avec les conservateurs, historiens d'art et archéologues. Le L.R.M.F. vit ainsi en contact avec la communauté scientifique nationale (C.N.R.S., C.E.A., Université) et internationale (laboratoires des grands musées, I.C.O.M., I.I.C., Getty conservation Institute, etc.).

L'ensemble de ces travaux est suivi depuis 1987 par un conseil composé, outre des membres de droit, de personnalités scientifiques extérieures et de conservateurs spécialistes des principales catégories d'œuvres. Le Directeur des Musées de France le consulte sur l'orientation des recherches, les modalités de leur mise en œuvre et la valorisation des résultats obtenus. L'instance de réflexion et d'évaluation dont s'est ainsi doté le LRMF est appelée à jouer un rôle dans le dialogue entre scientifiques et responsables de musées.

Un pôle technologique

AGLAE, l'Accélérateur Grand Louvre d'Analyse Élémentaire, vient d'entrer en service dans les nouveaux espaces du laboratoire. Innovation majeure au sein des musées, il applique aux œuvres d'art les méthodes d'analyse par faisceau d'ions

(notamment sous rayons X induits par protons, ou PIXE) qui ont révolutionné l'étude des matériaux. Pourront ainsi être effectuées sous vide, ou directement à l'air, des analyses rapides, sensibles et non destructives. En cernant la structure intime de l'œuvre, ces techniques doivent permettre d'identifier l'école, voire l'époque de conception, de préciser l'origine, l'évolution, la circulation des matières premières dans l'espace et le temps.

Ce renouvellement technologique prolonge celui d'autres services du laboratoire : enceintes de vieillissement, radioscopie télévisée 420 Kv, réflectographie infrarouge, analyseur d'image, microsonde électronique, spectrométrie d'absorption UV/visible et infrarouge à transformée de Fourier ont déjà complété son équipement traditionnel.

L'été 1987 a vu aussi l'ouverture, à Versailles, d'une première antenne du laboratoire. Par l'étude photo, radio et réflectographique des peintures avant restauration, cette annexe de service préfigure le réseau décentralisé qui doit être mis en place, avec les collectivités locales, pour préserver et mieux faire connaître les richesses des collections publiques.

Un foyer de diffusion

Le Laboratoire mène une politique active de valorisation destinée à la communauté scientifique nationale et internationale, mais également au grand public et aux médias. Il assure, en même temps, une mission permanente de formation et d'enseignement : cours à l'École du Louvre et à l'Université, stages de l'École du Patrimoine, étudiants en cours de thèses...

Ouvrages scientifiques édités par la Réunion des Musées nationaux et la Documentation française, articles dans les revues spécialisées, actes de colloques, expositions, produits audiovisuels, expriment cette volonté de transmettre.

Bilan 1983-1987

Quelques chiffres illustreront ces cinq années d'activité : 5 ouvrages collectifs et 98 articles scientifiques publiés ; 51 stages de formation interne ; 91 techniciens ou chercheurs extérieurs et 116 conservateurs accueillis ; 169 monographies de l'École du Louvre préparées au Laboratoire ; 500 heures de cours et conférences ; 41 campagnes d'étude et d'échantillonnage en régions ; 72 expositions ou participations en France et à l'étranger ; 13 émissions radio ; 11 émissions TV ; 332 articles ou informations dans la presse ; plusieurs milliers de visiteurs.

Jack LIGOT
 Directeur du Laboratoire de Recherche des Musées de France
 Palais du Louvre, 75041 Paris Cedex 01
 Tél. 42.60.39.26.

BANQUES D'IMAGES ET VIDÉODISQUES D'ARCHIVAGE

Confronté à des quantités considérables de documents, d'images, de références bibliographiques nécessaires à la connaissance et à la gestion du patrimoine national, le ministère chargé de la Culture a choisi, depuis plus de vingt ans, l'outil informatique pour accomplir ces tâches.

Le contexte

Un ensemble de bases de données documentaires, à vocation nationale, a été progressivement créé à l'issue d'importants travaux méthodologiques menés par les équipes de recherche du ministère en collaboration avec leurs partenaires scientifiques des universités et grands organismes.

Les progrès des technologies et notamment la baisse des coûts des mémoires optiques rendent aujourd'hui possible la réalisation de banques d'images complémentaires de ces bases de données textuelles. Dans cette perspective, au cours de ces dernières années, quelques tests préliminaires de vidéodisques ont été effectués par les directions mais ce sont les grands établissements qui ont pris les initiatives majeures : banque d'images sur D.O.N. au musée d'Orsay, vidéodisques de la Bibliothèque publique d'information...

Pour tenter de remédier à la dispersion des efforts et mieux les coordonner, une politique plus structurée de production de banques d'images a été engagée, en 1987, sous l'impulsion de la Direction de l'administration générale et de l'environnement culturel (Département de l'organisation des systèmes d'information (D.O.S.I.) et Mission de la recherche et de la technologie) et du Centre national de la cinématographie (C.N.C.), en collaboration avec les directions et les établissements.

Les projets de banques d'images

Les projets de banques d'images ont deux vocations principales : l'archivage scientifique : ces projets rendent compte des travaux scientifiques menés sur les collections et les fonds publics et prennent la forme de corpus. Suivis et financés par la Mission de la recherche et de la technologie, ils seront tirés en faible nombre ; l'édition électronique : ces projets qui associent des partenaires privés, sont plus directement suivis par le C.N.C. Destinés à un marché, ils se composent à des disques d'archivage. Certains d'entre eux sont associés à des disques d'archivage.

Ces vidéodisques, en cours de réalisation, sont les suivants :

Le Vidéocatalogue :

Ce catalogue visuel présente la diversité et la richesse des collections françaises à travers une sélection de 40 000 images : peintures et dessins des écoles flamande et hollandaise des musées du Louvre, d'Orsay et de Versailles ; sculptures des musées de Cluny et de Toulouse ; antiquités

greco-romaines, égyptiennes et orientales des musées du Louvre et de Marseille ; clichés des analyses du Laboratoire de recherche des musées de France ; enluminures de manuscrits conservés par les bibliothèques municipales ; patrimoine mobilier et immobilier recensé par l'Inventaire général ; clichés des Archives photographiques ; plaques de verre de lanternes magiques sur le thème « créateurs français d'aujourd'hui » du Centre de création industrielle ; sceaux des Archives nationales.

Producteur : D.O.S.I., 4, rue de la Banque, 75002 Paris. Tél. : 40.15.85.86.

Archives photographiques :

Ce vidéodisque est formé de deux volumes. Le premier comprendra 54 000 photographies d'Eugène Atget, Thérèse Bonney, Brébisson, Gilletta, Félix et Paul Nadar... ainsi que des clichés des expositions de 1900, des arts décoratifs de 1925, des arts et techniques de 1937 ; le second sera consacré aux monuments historiques.

Producteur : Service des archives photographiques, Fort de Saint-Cyr, 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex. Tél. : 30.58.59.00.

Video-Museum du XX^e siècle :

Ce vidéodisque réunit les œuvres d'art du XX^e siècle dans les collections françaises (peintures, sculptures, dessins, objets, affiches...) du Musée national d'art contemporain, des musées de Grenoble, Marseille, Saint-Étienne et du Fonds national d'art contemporain.

Il a fait l'objet d'un financement spécial interministériel.

Producteur : Délégation aux arts plastiques, 27, av. de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 42.61.56.16.

Vidéalp-Musées :

Il rassemble les collections de cinq musées ethnologiques de la région Rhône-Alpes : musées Dauphinois, savoisien, d'Annecy, écomusée du Nord-Dauphiné, Conservation de l'Ain et d'autres établissements associés.

Producteur : Agence régionale d'ethnologie, Musée Dauphinois, 30, rue Maurice Gignoux, 38031 Grenoble cedex. Tél. : 76.87.66.77.

Vidéalp-Bibliothèques :

Ce vidéodisque regroupe des documents iconographiques sur le patrimoine conservé dans les bibliothèques de la région Rhône-Alpes : bibliothèques municipales de Grenoble, Lyon, Saint-Étienne, archives municipales de Lyon, École nationale supérieure des bibliothèques.... Ces images, estampés, dessins, cartes postales, photographies, traitent de la vie locale et régionale de 1271 à 1983.

Producteur : Service de l'Inventaire régional du patrimoine des archives des bibliothèques (S.I.R.P.A.B.), 30, bd Vivier Merle, 69431 Lyon cedex 03.

Mission de la recherche et de la technologie
2, rue Jean Lantier, 75001 Paris.
Tél. : 42.33.99.84.

Renseignements: Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, Service des études et recherches, Anne Kupiec, 75191 Paris Cedex 04. Tél. : 42.77.12.33, poste 4465.

■ ACTIONS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le ministère de la Recherche et de la Technologie a publié, en février 1988, un guide sur les « actions de recherche et développement des Communautés européennes », en collaboration avec la Direction des relations de la coopération internationales du C.N.R.S. Ce document est destiné à donner des informations pratiques sur les structures, les programmes et les responsables de la Recherche et Développement de la Communauté européenne à Bruxelles, ainsi que sur les principaux correspondants français. Il est également destiné à répondre aux souhaits d'information exprimés par la Communauté scientifique et technologique française. Sont présentés dans ce guide : la recherche communautaire et le programme cadre 1987-1991 ; les actions à frais partagés : les comités de gestion et de coordination ; les actions directes : le centre commun de recherche (CCR) ; les actions concertées COST (coopération européenne dans le domaine scientifique et technique). Il est complété par la présentation des organigrammes des directions générales XII : sciences, recherche et développement et XIII : télécommunications, industries de l'information et de l'innovation, de la Commission des communautés européennes et des bourses proposées par

la C.E.E. **Renseignements et diffusion:** Ministère de la recherche et de la technologie, Direction des affaires internationales, C. Joffrin, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 46.34.32.93 ; C.N.R.S., Direction des relations et de la coopération internationales, A. Coët-Lépinay, 15, quai Anatole France, 75700 Paris. Tél. : 45.55.92.25.

■ ARCHIVES ET DÉCENTRALISATION

Le législateur a voulu tempérer l'autonomie des services territoriaux d'archives (spécifiée notamment par la loi du 22 juillet 1983) en prévoyant que l'État exerce sur leurs activités un contrôle scientifique et technique. C'est ce qu'indique le décret n° 88-849 du 28 juillet 1988, paru dans le Journal officiel du 30 juillet, aux pages 9396-9397. Ce texte définit son champ d'application : lui sont soumis la collecte, le tri, les éliminations, le classement, la conservation et la communication des archives, soit l'ensemble des attributions d'un service d'archives public. Il détaille ensuite ses modalités d'exercice : le contrôle s'opère sur pièces et sur place ; le visa du ministère est requis pour toute élimination d'archives, pour toute publication d'instrument de recherche, pour toute construction de bâtiment subordonné à une demande de subvention de l'État. Ce décret, enfin, désigne les agents de l'État, chargés d'exercer le contrôle et le ressort dans lequel ils sont habilités à le faire.

Renseignements: Direction des Archives de France, Ariane Ducrot, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. : 42.77.11.30.

C O M P T E S R E N D U S

■ FAUVES

Le salon national des productions audiovisuelles de l'enseignement supérieur destinées à l'enseignement et à la recherche, FAUVES, qui s'est tenu à l'Université de Rennes 2, les 13 et 14 mai 1988, a rassemblé plus de 300 professionnels de la formation, employant les techniques audiovisuelles (vidéo, vidéodisques interactifs). Il a permis de présenter 200 documents produits par des centres audiovisuels de l'enseignement supérieur et d'en faire apprécier la qualité. L'ARAS (l'Association des responsables et spécialistes audiovisuels des établissements d'enseignement supérieur), co-organisatrice de ces journées deviendra, suite aux contacts pris, un des partenaires de l'URTI (Université radiophonique et télévisuelle internationale) et sera invitée à présenter une sélection des documents diffusés à FAUVES, au Festival des télévisions locales à Marne-la-Vallée, ainsi qu'au Festival du film linguistique lors du prochain salon Expolangues. Ce salon a enclenché une dynamique qui devrait permettre une meilleure collaboration entre les centres de production audiovisuelle des universités et des grandes écoles, afin de coordonner leurs efforts et de mieux faire connaître leurs réalisations.

Renseignements: Université Rennes 2-Haute Bretagne, CREA, Patrice Roturier et Michel Legault, 6, av. Gaston Berger, 35043 Rennes cedex. Tél. : 99.54.99.55, postes 265 et 267.

■ STRUCTURES MUSICALES ET ASSISTANCE INFORMATIQUE

Du 1^{er} au 5 juin 1988, s'est tenu à Marseille un colloque consacré aux structures musicales et à l'assistance informatique ; il était organisé par le Laboratoire Musique Informatique de Marseille (MIM), en collaboration avec le Centre Provence Musique Animation (CPMA), le Centre de culture scientifique et technique et industrielle Provence Méditerranée. Ce colloque — qui s'organisait autour de trois thèmes : structure et composition, structure et analyse musicales, travaux scientifiques d'autres domaines — répondait à deux objectifs : le premier, d'ordre scientifique, est lié à la recherche qui se fait au MIM et au Département de musique sur les structures musicales : l'analyse des structures, la représentation, le

traitement et la synthèse par ordinateur. Il s'agissait de faire le point des travaux dans ce domaine. Le second objectif est lié à un problème organisationnel : en effet, la recherche musicale a besoin de faire appel, sans cesse, à des spécialistes, dans des domaines très divers (acoustique, théorie, grammaire, informatique...). Or, aucun laboratoire ne peut envisager de les avoir à demeure. Le seul moyen serait de faire coopérer différents centres de spécialités diverses sur des projets de recherche. Ils s'agissait donc d'abord de réunir ces spécialistes dans un même colloque afin d'essayer de dégager des collaborations pour élaborer des programmes de recherche et aussi d'établir des coopérations en matière de formation des chercheurs. Ceci, dans une volonté de préparer « l'europanisation » de 1992 : cela explique l'invitation au colloque de chercheurs des centres de Padoue, Florence, Naples pour l'Italie, Liège pour la Belgique, AXIO et GRM pour la France, d'un centre tchécoslovaque mais également de l'Université de Princeton, aux États-Unis et de collègues d'université canadienne qui se sont joints au public composé essentiellement de spécialistes scientifiques et techniques, de chercheurs, de compositeurs et d'étudiants. Ce rassemblement de spécialistes a permis de resserrer les contacts entre les centres de recherche musicale, d'envisager la possibilité d'autres rencontres ; toutefois, il reste à préciser un programme de recherche à dimension européenne.

Les actes du colloque seront publiés dans les mois à venir.

Renseignements: MIM, Conservatoire national de recherche, 2, place Carli, 13001 Marseille. Tél. : 91.55.35.81 ; Sud-Musiques CPMA, BP 44, 13351 Marseille cedex 5. Tél. : 91.47.30.85.

■ LE ONZIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES ARCHIVES

Le onzième congrès international des archives placé sous l'égide du Conseil international des archives, qui s'est tenu à Paris du 22 au 26 août 1988, a rassemblé plus de 2000 archivistes représentant 202 pays et 20 organisations internationales. Ce congrès était consacré aux « nouvelles archives », c'est-à-dire aux nouvelles formes de mémorisation liées aux supports technologiques contemporains : du microfilm et autres microformes, déjà relativement traditionnels, au disque à lecture optique, en

passant par toutes les formes de l'audiovisuel et les mémoires informatisées, sans oublier les archives orales.

Les scientifiques, rassemblés au Palais des congrès, se sont penchés sur les problèmes d'ordre scientifique, technique et juridique posés par ces différentes formes d'archives nouvelles qui, pour l'instant sont encore assez rares puisqu'elles représentent, pour l'ensemble des pays européens, 6 % pour 94 % d'archives papier. Problème de collecte, de conservation matérielle — bâtiments, équipements, espaces spéciaux — mais aussi d'accès pour les usagers : un document papier est fixé définitivement, une bande magnétique est évolutive ; un document papier est directement lisible, tandis qu'une mémoire d'ordinateur ou un film nécessite des équipements de lecture qui eux-mêmes évoluent ou disparaissent plus ou moins rapidement. Ce sont aussi des problèmes juridiques nouveaux tels que l'interconnexion des fichiers informatiques, la consultation à distance par télématique, etc.

Le directeur général des Archives de France, M. Jean Favier, président pour les quatre ans à venir du Conseil international des archives, a dégagé quatre enseignements majeurs de ces cinq journées de travail : le désir des pays du tiers-monde d'accéder aux nouvelles technologies ; la confrontation des pays qui emploient déjà ces nouveaux supports d'information ; l'intérêt porté en France par les pouvoirs publics aux archives, intérêt souligné par la venue de M. François Mitterrand au congrès ; la nécessité d'une rencontre et d'une concertation entre les archivistes et les industriels du stockage des documents. D'ores et déjà, conscients de leur rôle de conservateurs de la mémoire du monde, les archivistes songent à une standardisation de ces nouvelles archives. Les actes de ce congrès seront publiés dans un numéro d'« Archivum », publication du Conseil international des archives, à la fin de l'année 1989 ou au début de l'année 1990.

Renseignements : Direction des Archives de France, Ariane Ducrot, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. : 42.77.11.30.

■ EXPÉRIMENTATION EN ARCHÉOLOGIE

Depuis son ouverture en 1978, l'Archéodrome de Beaune a accueilli près de deux millions de visiteurs dont une partie a pu s'initier à la recherche archéologique par le biais de l'archéologie expérimentale. Chaque été, en effet, l'Archéodrome accueille des scientifiques qui conduisent leurs expériences devant le public : taille du silex, métallurgie, traitement des peaux, tissage, vannerie, céramique, travail de l'os et des coquillages... Le succès rencontré auprès du public a incité les responsables à développer ces activités en reconstituant une ferme gauloise qui est entrée en fonction l'été dernier, marquant ainsi le dynamisme de l'Archéodrome, dix ans après sa création.

Mais il convient, dans une telle entreprise, de ne jamais perdre de vue un aspect essentiel : la problématique scientifique des expérimentations. C'est dans cette perspective qu'a été organisé, les 6 et 9 avril 1988, un colloque international sur « l'expérimentation en archéologie : bilans et perspectives », à l'initiative de Monsieur Winghart, Président de la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône et de l'Association pour la promotion de l'archéologie en Bourgogne, gestionnaire de l'Archéodrome. Le portée de cette manifestation peut se traduire par quelques données chiffrées : plus de 200 congressistes, dont de nombreux chercheurs étrangers notamment anglo-saxons, scandinaves et de l'Europe de l'Est ; une centaine de communications réparties en sept commissions traitant du métal (technologie et utilisation), de l'os et des autres matériaux organiques, de l'agriculture (et du paléo-environnement), de l'architecture et des problèmes de la diffusion de l'archéologie expérimentale (« reconstitutions expérimentales et communication »). Une quinzaine de chercheurs avait accepté de réaliser les manipulations face aux congressistes et ces travaux pratiques ont été l'occasion d'échanges fructueux qui ont favorisé cette large confrontation internationale.

Renseignements : Archéodrome de Beaune, Aire de Beaune-Tailly, 21190 Meuseault. Tél. : 80.21.45.02 ou 80.21.48.25.

■ SYNTHÈSE

Le 18^e festival international de musique expérimentale/Bourges 88, « Synthèse », qui s'est tenu à Bourges du 1^{er} au 11 juin dernier, était organisé par le Groupe de musique expérimentale de Bourges (G.M.E.B.). Quatre orientations, déterminées par les directeurs artistiques du festival, Françoise Barrière et Christian Clozier, ont guidé cette manifestation : situer les grands courants esthétiques de la musique expérimentale dans l'actualité ; éclairer

l'évolution de la musique électroacoustique par son histoire ; revisiter l'œuvre d'une époque, 1968 en l'occurrence ; réunir les arts et techniques les plus avancés dans les domaines de la musique et des arts visuels.

Quelques chiffres reflètent l'importance de ce festival : 122 compositeurs de 26 pays, 66 créations françaises, 30 créations mondiales. Il a également été le lieu des réunions du jury du concours international de musique électroacoustique, concours unique au monde, et de la tenue de l'assemblée générale de la Confédération internationale de musique électroacoustique/CIME. Cette manifestation, qui a acquis une exceptionnelle renommée internationale, représente à ce jour la plus importante plate-forme mondiale d'informations, de diffusion et de confrontation des musiques expérimentales.

Les dates de Synthèse 1989 sont déjà fixées : 7-17 juin 1989.

Renseignements : G.M.E.B., place André Malraux, 18000 Bourges. Tél. : 48.20.41.87.

■ DATATIONS DENDROCHRONOLOGIQUES ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

Les multiples questions que pose la préservation du patrimoine culturel préoccupent le gouvernement fédéral de la Suisse. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique a reçu pour tâche en 1982 de conduire un programme national de recherches (PNR 16) intitulé « Méthodes pour la conservation des biens culturels ». Plus d'une trentaine de projets ont été agréés, qui traitent de développement de méthodes d'analyse, de conservation ou de restauration dans les matières les plus diverses. Parmi eux, cinq projets concernent la dendrochronologie, méthode de datation par l'étude des cernes de croissance du bois, dont l'application a connu un très grand développement en Suisse au cours de ces quinze dernières années, tant pour l'archéologie régionale que pour l'analyse architecturale des monuments historiques. Pour donner le résultat des recherches abouties et assurer une publicité aux avantages et acquis de la méthode dendrochronologique, une journée d'échanges et d'informations a été organisée au château de Chillon, au bord du lac Léman, le 18 mai 1988, sous le titre « Datations dendrochronologiques et conservation du patrimoine ». Plus de 90 spécialistes de toutes les régions de la Suisse ont participé à cette rencontre qui a réuni dendrochronologues, archéologues, conservateurs des monuments, architectes, historiens, spécialistes de la restauration, conservateurs de musées, etc.

Sur le plan de la méthode, il a été constaté que la multiplication des datations a permis la constitution de banques de données très riches pour le territoire de la Suisse, qui permettent dorénavant des datations extrêmement précises et sûres pour les bois de chêne et les résineux des époques historiques. Plusieurs millénaires des époques préhistoriques sont également parfaitement bien documentés, pour le chêne essentiellement. Les performances toujours plus remarquables de l'informatique appliquée à ce domaine ont augmenté la souplesse d'utilisation des banques de données dendrochronologiques et, par la même, elles ont accru notablement le taux des datations obtenues. On constate en outre que la dendrochronologie apporte une contribution essentielle à la conservation du patrimoine historique, en sauvegardant des données chronologiques et climatiques précieuses, alors que la conservation des matériaux ligneux antiques trouvés dans les fouilles archéologiques ou dans les édifices en restauration reste très aléatoire. Enfin, nous avons pris conscience au cours de ces dernières années d'un phénomène important pour la sauvegarde du patrimoine : les datations dendrochronologiques, qui doivent certes rester soumises à la critique de l'archéologue, donnent très souvent de spectaculaires confirmations de l'authenticité des structures en bois. L'attestation de la date d'une construction par un résultat précis en années et non pas seulement par des appréciations stylistiques ou historiques a été, en de nombreuses occasions, un critère décisif en faveur de la conservation d'un monument ou d'un de ses éléments. La journée d'information d'échanges s'est achevée par la visite du Laboratoire Romand de dendrochronologie, à Moudon avec démonstrations des procédures de mesures et de traitements des données. L'ensemble des résultats obtenus dans le cadre du Programme national de recherche n° 16 sera présenté dans le congrès final qui aura lieu à Lausanne du 24 au 28 avril 1989.

Renseignements : D. Weidmann, Archéologue Cantonal, Monuments historiques et archéologie de l'État de Vaud, place de la Riponne 10, 1000 Lausanne 17 (Suisse). Tél. : (021) 44.72.36.

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET RECHERCHE A FAUST

Le ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire sera présent au Forum des arts de l'univers scientifique et technique (FAUST) qui se tiendra du 19 au 24 octobre 1988, au parc des expositions de Toulouse. Cette manifestation, qui a lieu tous les deux ans, réunit les professionnels français et étrangers intéressés par les technologies de la création. FAUST 88 attend plus de 10 000 visiteurs et 300 exposants.

Un stand, réalisé sous la responsabilité de la Mission de la recherche et de la technologie, présentera, sur un espace de 200 m², le rôle de la recherche et des nouvelles technologies dans le processus de création, la sauvegarde du patrimoine, et la diffusion des connaissances. Des banques d'images, des images de synthèse, une maquette de l'accélérateur de particules Grand Louvre... illustreront ces thèmes. L'ensemble des activités de recherche menées ou soutenues par le ministère sera présenté par le film « la science au service de l'art ».

Par ailleurs, la Mission de la recherche et de la technologie organisera, au grand auditorium, le samedi 22 octobre de 10 à 13 heures, une table-ronde consacrée aux « technologies de l'exposition au service du public ». Des spécialistes français et étrangers s'appliqueront à montrer combien les techniques audiovisuelles, d'éclairage et de sonorisation et les systèmes d'information ou d'image interactive contribuent puissamment à la qualité d'une exposition et à son intérêt culturel. Cette table-ronde est ouverte à tout visiteur.

Le numéro 18 de « Culture et recherche », qui paraîtra en décembre, rendra compte de cette table-ronde.

Renseignements : Mission de la recherche et de la technologie, Monique Rousselle, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42.33.99.84, poste 422.

A L I R E

CULTURE SCIENTIFIQUE

■ **La communication scientifique publique : de la vulgarisation à la médiatisation** par Pierre Fayard. 1988, 145 p. 91 F. Chronique sociale, 7, rue du Plat, 69288 Lyon cedex 02. Tél. : 78.37.22.12.

■ **Réseau de CSTI**, réalisé par le Centre de culture scientifique et technique de Rennes, consacrera, à l'occasion de la commémoration du bi-centenaire de la révolution, une page aux sciences et techniques à l'époque révolutionnaire. Bulletin mensuel de 12 pages. 150 F les 11 numéros. Renseignements: Michel Cabaret, rédacteur de « Réseau de CSTI », Centre de culture scientifique et technique, 6, cours des Alliés, BP 745, 35010 Rennes cedex. Tél. : 99.30.57.97.

■ **La divulgation du savoir** est le thème du n° 3/16 de la revue *Protée*, revue du département des Arts et des lettres de l'Université du Québec, à Chicoutimi. Il a été conçu avec la collaboration de l'Association Expo-Media auprès de laquelle il est disponible au prix de 75 F le n°. Expo-Media, 108-110, rue Saint Maur. Tél. : 43.38.90.68.

ARCHÉOLOGIE

■ **L'habitat gaulois de Fleurs (Loire) : fouilles récentes (1978-1981)** par Michel Vaginay et Vincent Guichard. Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988. Documents d'archéologie française; n° 14, 200 p. : ill. Prix de lancement jusqu'au 30 avril 1989: 169 F puis 189 F.

■ **Archéologies à l'ORSTOM : une approche pluridisciplinaire** est le thème d'un dossier proposé par « ORSTOM Actualités », dans

son n° 21 de mars-mai 1988. Ce dossier définit la notion d'archéologie telle qu'elle est envisagée par l'ORSTOM et présente les travaux conduits par cet institut dans le monde entier. ORSTOM, Catherine Leduc-Leballeur, rédactrice en chef d'« ORSTOM Actualités », 213, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 48.03.77.77.

■ **Les Princes celtes et la Méditerranée**. Rencontres de l'École du Louvre. La Documentation française, 1988. 397 p., ill. en noir et blc. 180 F.

PHOTOGRAPHIE

■ **Patrimoine photographique**. Actes du colloque sur le patrimoine photographique organisé par Interphotothèque dans le cadre du forum du patrimoine, Cité des sciences et de l'industrie, 8 octobre 1987. « Interphotothèque Actualités », n° spécial 37-38, juin 1988, 48 p. Disponible à la Documentation française. 70 F.

INVENTAIRE GÉNÉRAL

Collection « Cahiers de l'Inventaire »:

■ **Saint Léonard de Noblat : un culte, une ville, un canton**. 132 p., 191 ill. 140 F.

Collection « Images du patrimoine »:

■ **Clermont l'Hérault et son canton**. 64 p., ill. 85 F.

■ **Boulogne-sur-Mer : le château et la Haute-ville**. 64 p., ill. 90 F.

■ **Les orgues en Bretagne**. 32 p., ill. 75 F.

■ **L'Île de Noirmoutier**. 64 p., ill. 90 F.

■ **Ardoisières, Pays de la Loire**. 64 p. 90 F.

Diffusés par Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris, ces ouvrages

sont également disponibles à l'Hôtel de Vigny, 10, rue du Parc Royal, 75003 Paris. Renseignements auprès de Vesna Bernard. Tél. : 42.71.22.02.

ARCHIVES

■ **Archiving the audio-visual heritage : a joint technical symposium** par la Fédération internationale des archives du film (F.I.A.F.), la Fédération internationale des archives de télévision (F.I.A.T.), l'International association of sound archives (I.A.F.A.), may 20-22, 1987, in the international congress center, Berlin (West) organized by Stiftung Deutsche Kinemathek. 1988, 169 p. F.I.A.F., 3, rue de Montessuy, 75007 Paris. Tél. : 45.55.16.97.

■ **Archives, mémoires du futur** présente son numéro 1 à l'occasion d'Archiv'88. Cette publication gratuite (elle sera trimestrielle), dont le n° 1 compte 16 pages et qui, succès oblige, va se développer, se veut un lieu de discussion, d'échanges et de confrontations des professionnels du monde des archives. Elle est née à l'initiative de Patrick Brunet, directeur de la Reliure administrative, société spécialisée dans la conservation des documents d'archives sous toutes leurs formes. Renseignements: La Reliure administrative, Patrick Brunet, BP 11, 33320 Le Taillan. Tél. : 56.35.12.07.

EXPOSITION

■ **Le media exposition**. Bibliographie de langue française. Avril 1988, 27 p. 50 F l'exemplaire. Réalisée par Expo-Media, 108-110, rue Saint Maur, 75011 Paris. Tél. : 43.38.90.68.

LIVRE

■ **Histoires de lire : lecture et parcours biographique** par Michel Peroni. Etude réalisée à la demande de la Direction du livre et de la lecture du ministère de la culture. Publiée dans la collection « Etudes et recherches » du Centre Georges Pompidou. 1988, 110 p. 80 F.

CINÉMA

■ **Catalogue cinéculture 1988** par Arcanal. 1988, 279 p. 60 F. Diffusé par la Documentation française. Cette nouvelle édition présente une sélection de près de 700 titres : documentaires, fictions, spectacles, créations vidéo qui constituent une approche des grands domaines de l'art et des disciplines culturelles.

C.N.R.S.

■ **La recherche appliquée à l'art : 1) comment les méthodes physiques contribuent à la connaissance et à la conservation du patrimoine artistique** est le thème d'un dossier de « C.N.R.S. Info »; il rend compte des activités de recherche menées tant au sein du ministère chargé de la culture que du C.N.R.S. Ces informations sont reprises dans le n° 7, de juillet-août 1988, du « journal du C.N.R.S. » Renseignements: C.N.R.S., 15, quai Anatole France, 75700 Paris. Tél. : 45.55.92.25. Jeannine Rens, p.2004 ; pour le journal, Gregory Pons.

Directeur de la publication : Francis Beck. Rédaction : Isabelle Cabillic. Mission de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture et de la Communication, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél. : (1) 42.33.99.84. Imprimerie du ministère de la Culture et de la Communication. Numéro de commission paritaire : 129 AD. ISSN 0765-5991.